AMPLIFIER ET CLARIFIER LA DÉMOCRATIE LOCALE

Depuis la Loi Vaillant de 2002, les conseils de quartiers sont venus vivifier le fonctionnement de notre démocratie locale. Les lois successives qui ont suivi ont renforcé leur rôle comme celui d'ailleurs des mairies d'arrondissement par rapport à la mairie centrale. Nous ne pouvons que nous en réjouir et il faut tout faire pour préserver et développer cette instance et son rôle dans le fonctionnement des politiques municipales. Ces structures doivent être renforcées et leur articulation avec d'autres instances de concertation clarifiée. Ainsi la création des budgets participatifs que nous soutenons a eu comme effet collatéral de rendre moins lisible et compréhensible le rôle des conseils de quartiers, en particulier dans leurs suggestions d'investissements au niveau local. A l'heure où la municipalité souhaite engager une réflexion sur le devenir de ces conseils de quartiers. le Groupe démocrates, progressistes et européens a rappelé lors du dernier conseil d'arrondissement de juin 2018 les 3 principes auxquels nous sommes attachés sur ce sujet :

- Maintien du nombre de conseils de quartiers dans le 18e.
- Maintien de leur autonomie par rapport à la mairie du 18e
-Maintien des budgets d'investissements des conseils de quartiers malgré l'importance prise par les budgets participatifs.

Nous invitons les citoyens du 18e à continuer à donner leur avis sur les investissements localisés lors des budgets participatifs qui ont connu un beau succès même si la réalisation des projets prend plus de temps que tous les acteurs le voudraient. Mais nous les invitons aussi à ne pas se désintéresser des conseils de quartier car ils sont une instance indispensable dans l'élaboration de projets locaux par l'implication des citoyens.

Didier Beppo, adjoint au maire d'arrondissement, Didier Guillot, conseiller de Paris, Fadila Mehal, conseillère de Paris et conseillère métropolitaine du Grand Paris